



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 mai 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 avril 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de référer à votre lettre datée du 22 avril 2016 (S/2016/377), dans laquelle vous avez pris note de ma proposition de nommer le juge Seymour Panton (Jamaïque) juge du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux, en remplacement du juge Patrick Robinson (Jamaïque) qui a quitté ses fonctions.

Ayant reçu un courrier dans lequel le Président de l'Assemblée générale approuvait ma proposition (voir annexe), je nomme sans plus attendre le juge Panton au Mécanisme international, avec effet immédiat.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 10 du Statut du Mécanisme, le juge Panton est nommé pour siéger jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur, le juge Robinson, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 2016.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette nomination à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



Annexe

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 20 avril 2016 concernant la nomination du juge Seymour Panton en remplacement du juge Patrick Robinson jusqu'à la fin du mandat de ce dernier (S/2016/376). Le juge Robinson a démissionné de ses fonctions de juge du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux après avoir été élu juge de la Cour internationale de Justice.

Conformément au paragraphe 1 de l'article 9 et au paragraphe 2 de l'article 10 du Statut du Mécanisme, j'ai examiné les qualifications du juge Panton et suis au plaisir de vous informer que j'approuve la nomination proposée.

Le Président de l'Assemblée générale
(Signé) Mogens **Lykketoft**
